

JR/ML. Objectif : LE 12 OCTOBRE

"DIMANCHE DU SECOURS CATHOLIQUE"

1) Dans ce monde inquiet, la paix dépend de la bonne volonté de tous : elle se compose du total des efforts personnels. Eveiller l'idée secourable, chez quelques millions d'âmes, c'est travailler pour la paix.

2) L'Assemblée des Cardinaux et Archevêques (1) vient de mettre à la disposition du Secours Catholique une autorité considérable en invitant les diocèses à lui réserver le Dimanche 12 Octobre : C'est une occasion unique. Voici que dans 40.000 paroisses de France, les exhortations, les prières et les quêtes seront toutes orientées vers ces misères et ces secours. Quel poids, quelle influence, au service du Secours Catholique, si nous savons préparer cette journée...

3) Car en fait, tout dépendra du travail de la Délégation. Qu'elle fasse le siège de l'Evêché et du Clergé, qu'elle alerte et informe et documente paroisses et mouvements, qu'elle axe exactement son travail d'Août et de Septembre sur la préparation de ce "Dimanche du Secours". Alors ce 12 Octobre apportera dans son diocèse une vague de prières, donc de grâces réelles, et une vague de secours qui mettront entre les mains de la délégation cet outil efficace, ces possibilités dont elle rêve. Les remèdes aux misères de l'hiver seront alors trouvés, vos réalisations ne sont plus un vague projet, vous pouvez enfin parler sans rougir de christianisme et d'Evangile réalisé.

Que la Délégation, au contraire, se fie à Paris pour préparer cette journée, qu'elle se repose sur un vague avis de la Semaine Religieuse pour convaincre les paroisses, qu'elle consacre ses réunions à des bavardages hésitants et à des énumérations d'excuse ou de difficultés obsédantes, et elle aboutira à un résultat certain ! Le 12 Octobre passera inaperçu, aucune bonne volonté n'aura envie de se donner à une délégation si hésitante, son budget diocésain restera un problème insoluble. Elle remâchera pendant une année des difficultés de trésorerie, au lieu de rayonner la charité. Ce sera le fruit sec d'un arbre sec.

Le 12 Octobre est une occasion irremplaçable d'obtenir par une immense prière collective, pour chacun des memores du Secours cette CHARITE du Seigneur, sans laquelle nous ne pouvons RIEN, sans laquelle nous ne sommes RIEN.

Le 12 Octobre est une occasion irremplaçable, donnée au Secours Catholique d'apporter un témoignage du Seigneur dans les mois d'hiver. Mais ce témoignage ne dépend ni des Evêques, qui ont désormais autorisé cette journée, ni du public qui comme toujours se donne à qui travaille : Il dépend exactement, rigoureusement du travail de la délégation, c'est à dire, de votre travail d'équipe.

Rendez-vous : 12 Octobre.

Abbé Jean RODHAIN

(1) Décision du 26 Mars 1947 Cte-rendu officiel envoyé à tous les Evêques
Page 22.

" AU SERVICE DE LA PAROISSE
PAR LA DÉLÉGATION DIOCÉSAIN "

PARIS, le 12 Septembre 1947

Cher Monsieur le Curé,

Nous n'avons pas oublié combien vous nous avez aidé pendant la guerre: l'Aumônerie des Prisonniers se souvient... D'ailleurs à ce moment-là, pour atteindre les camps et leurs misères, pour harmoniser les secours, il fallait un organe centralisateur: c'était évident pour tous les fidèles.

Aujourd'hui un organe central est peut-être plus opportun encore. Les fidèles sont déroutés par la multiplicité des quêtes et calculent les frais généraux totalisés par tant d'initiatives diverses. Ils se demandent s'il n'y aurait pas lieu de simplifier par une harmonisation des efforts. Dans ce but l'Assemblée des Cardinaux et des Archevêques a fixé au 12 Octobre prochain le " DIMANCHE du SECOURS CATHOLIQUE " - Journée de prières, et de quête. Pourquoi ?

Pour éviter à votre paroisse des appels répétés, l'Assemblée a centralisé en ce jour les besoins généraux qui ont retenu son attention: Secours généraux et locaux aux sinistrés, aux vieillards, aux malades, Œuvres de l'Aumônerie Militaire, Secours aux prisons civiles, aux prisonniers allemands malades; Assistance aux réfugiés étrangers. Demandes en faveur de l'enfance roumaine affamée, Secours réclamés par l'Indochine et le Sud-Saharien. Sans réussir, bien entendu, à assumer en totalité ces misères, cet appel collectif déchargera d'autant chaque paroisse. Ainsi un seul geste d'une paroisse aura vingt échos différents.

Mais le **Secours Catholique** n'est pas seulement une organisation de la charité, c'est d'abord "une charité qui s'organise". Bien loin de créer une œuvre de plus, au service des œuvres il met des bonnes volontés nouvelles. Et elles existent. Une journée de prière collective permettra d'éveiller dans chaque paroisse, déjà si lourdement préoccupée de ses charges habituelles; de nouvelles bonnes volontés: une journée pendant laquelle des milliers d'âmes auront l'attention attirée sur le devoir de charité ne sera donc point inutile: nous croyons tous qu'une prière collective arrache des âmes à leur égoïsme. C'est d'ailleurs le premier objectif de cette journée de prières.

L'opportunité de cette simplification des efforts, de cette prière pour obtenir en face des misères actuelles un témoignage réel des chrétiens, vous est évidente. Elle ne l'est pas encore pour les fidèles. Nous osons compter sur vous pour le leur expliquer en préparant la journée du Dimanche 12 Octobre prochain.

Au nom de M. CHARLES-ROUX, Ambassadeur de France, Président du Secours Catholique. Au nom de son Excellence Monseigneur de COURREGES, Evêque de Chrysople, Vice-Président, fondateur du S.C.I., au nom des anciennes équipes de l'Aumônerie des Prisonniers et Déportés, du C.C.S. et des Missions Vaticanes, depuis un an unanimement fusionnées dans le **Secours Catholique**, je vous remercie de tout cœur: l'hiver qui vient sera très dur, c'est au nom des misères de cet hiver que je vous dis doublement merci.

Abbe Jean Rodhain

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL